

HONORAIRES TRANSACTIONS DE VENTE

0 à 60 000 €

5000 € TTC

60 000 € à 149 999 €

7000 € TTC

150 000 € à 240 000 €

8000 € TTC

240 000 € et au-dessus

10 000 € TTC

LES HONORAIRES SONT A LA CHARGE DU VENDEUR

HONORAIRES LOCATIONS

1 mois de loyer ttc à la charge du bailleur + 1 mois ttc à la charge du locataire.

(dans la limite de 3€ par m² de surface habitable pour l'état des lieux + 8€ par m² de surface habitable pour les visites, le bail et la constitution du dossier)